



L'Office Djiboutien de La Propriété Industrielle et Commerciale

Avis d'Immatriculation et de Modification au registre du commerce et des sociétés (RCS).

Dénomination sociale: « ASSAL GEOTHERMAL POWER (A.G.P) » EURL

Déposant : Me AYMAN SAID MOHAMED

Adresse : Rue Bourhan Bey, BP : 3294 – DJIBOUTI

Date & Heure de la Dissolution: 17/12/2019 à 11H14

N° d'immatriculation au registre analytique : 9265/B/EURL

Nature de la modification : ACTE COMPLEMENTAIRE

Objet : APPROBATION ET CLOTURE DES COMPTES DE LIQUIDATION/ RADIATION

➤ Suite au procès verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire du **10/12/2018** et au rapport du liquidateur du **31/08/2017** de la société « ASSAL GEOTHERMAL POWER (A.G.P) » EURL, déposé par Me AYMAN SAID MOHAMED et authentifié par Me ABDIRAZAK MOHAMED ALI, il est décidé d'inscrire les modifications suivantes :

I- APPROBATION ET CLOTURE DES COMPTES DE LIQUIDATION

- L'assemblée générale approuve le rapport du liquidateur faisant ressortir un solde négatif de **238 740 FDJ**.
- L'associé unique de la société, après avoir pris connaissance des arrêtés de comptes et des résultats enregistrés par la société depuis sa constitution jusqu'à sa clôture le 31/12/2011, approuve purement et simplement ces comptes et ces résultats.
- L'assemblée générale prononce la clôture définitive de la liquidation de la société.

II- RADIATION

L'assemblée générale décide de radier la société « ASSAL GEOTHERMAL POWER » du registre du commerce et des sociétés de Djibouti